

Campagne de dépistage du risque de complication du pied diabétique dans le canton de Vaud

Projet pilote

Résultats

Décembre 2015



Diabétique ? Prenez vos pieds en main !

En marge de la Journée mondiale du diabète du 14 novembre 2015, le canton de Vaud a mené une expérience pilote visant à proposer à toute personne diabétique un dépistage gratuit du risque de complications de ses pieds.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le Programme cantonal Diabète (ci-après : le PcD) et la Société suisse des Podologues (ci-après : la SSP). Il est né du constat que le contrôle des pieds n'est pas pratiqué de manière systématique. L'étude de cohorte menée par l'IUMSP montre qu'en 2014, seuls 62% des personnes diabétiques disent avoir fait examiner leurs pieds par un professionnel de santé.

Dans nos pays, le diabète est la cause la plus fréquente d'amputations non traumatiques, c'est-à-dire non consécutives à un accident. La Société suisse d'endocrinologie et diabétologie (SSED) recommande que chaque patient diabétique ait au moins un contrôle annuel de ses pieds. Un suivi plus rapproché est recommandé lorsque le risque de complications augmente.

Cette campagne visait à permettre à des patients qui n'en auraient pas eu l'occasion, de pratiquer un contrôle de leurs pieds, mais aussi de recevoir des informations utiles pour les surveiller et en prendre soin au quotidien afin d'éviter au mieux les complications. De façon plus large, il s'agissait de sensibiliser les personnes diabétiques à l'importance d'effectuer des contrôles réguliers pour éviter autant que possible les complications du diabète et permettre une prise en charge rapide si nécessaire.

Déroulement du projet

Du 9 au 13 novembre 2015, 25 podologues vaudois formés pour les soins de pieds aux patients diabétiques ont accepté de mettre à disposition 220 plages-horaire pour des examens de dépistage gratuits. La SSP a géré les informations et inscriptions des patients via son site internet. Le PcD a contribué au projet en se chargeant du développement et de la mise à disposition des outils, de la formation des podologues à pratiquer des examens standardisés, de la communication, de la transmission des résultats aux médecins traitants ainsi que du monitoring et du rapport d'évaluation du projet.

En raison des validations à effectuer, la communication s'est déployée tardivement, dès le 29 octobre soit 10 jours avant le début de la campagne. Elle s'est effectuée via Internet (www.diabete-vaud.ch et www.podologues.ch, page Facebook Diabète Vaud), par voie de presse et diffusion d'affiches et de dépliants distribués par les podologues participant au projet ainsi que par le biais des professionnels et partenaires avec l'appui des Réseaux santé vaudois. Mme Martine Blaser, Présidente de la SSP, ainsi que les Dresses Isabelle Hagon-Traub et Virginie Schlüter, respectivement Directrice et Cheffe de projet au PcD, sont intervenues dans les médias pour promouvoir la campagne (cf. communiqué et revue de presse complète annexés).

Pour participer, les patients prenaient directement rendez-vous avec un-e podologue via le site www.podologues.ch qui fournissait les noms, lieux de consultation et téléphones des podologues. L'examen durait entre 20 et 30 minutes et permettait d'évaluer le risque de

complications. A l'issue de l'examen, chaque participant recevait une brochure lui fournissant des conseils adaptés pour prendre soin de ses pieds en fonction de son risque de complications et dans laquelle le risque était consigné. Cette brochure est une adaptation des recommandations de bonnes pratiques destinée aux patients, réalisée par un groupe de travail multidisciplinaire dans le cadre du PcD.

Le médecin traitant du patient recevait également, sur accord de ce dernier, un rapport de l'examen effectué et un exemplaire de la brochure. Nous avons profité de cette action pour distribuer le document édité en novembre 2015 par la SSED afin de promouvoir auprès des médecins traitants une prise en charge uniforme et efficiente. Il s'agit d'une check liste qui présente les recommandations pratiques pour la prévention des complications du pied diabétique et une prise en charge adaptée selon le niveau de risque de complications.

Procédure et outils pour le dépistage

Cette campagne a pu se dérouler grâce à la réalisation préalable de divers documents :

- Une recommandation de pratique clinique destinée aux professionnels de la santé,
- une brochure se basant sur la recommandation précitée, présentant les informations clés de façon compréhensible et utile pour les patients. Cette brochure a été élaborée de façon participative avec un groupe de travail intégrant des patients,
- un bref questionnaire permettant de récolter des informations sur les patients qui ont bénéficié du dépistage,
- un compte rendu des résultats de l'examen à destination du médecin.

Les podologues participant à la campagne ont reçu une formation brève de 2 heures afin de pratiquer un dépistage de façon standardisée et savoir comment remplir les divers documents. Chacun gérait la prise de rendez-vous et l'organisation du dépistage.

A son arrivée, le patient recevait un bref questionnaire permettant de récolter quelques données administratives et des données en lien avec les antécédents de prise en charge des pieds. Puis le podologue réalisait l'examen de dépistage et consignait les résultats dans un document créé à cette attention. A l'issue de la semaine de dépistage, chaque podologue a envoyé au PcD les documents de compte rendu remplis pour chacun des patients. Le PcD s'est chargé de transmettre une copie des résultats au médecin des participants. Puis les données ont été anonymisées et analysées afin d'aboutir au présent rapport.

Résultats de la campagne

Au total 150 patients ont bénéficié d'un dépistage dans le cadre de cette campagne pilote, dont 147 Vaudois¹ et 3 Fribourgeois. Il s'agit de 74 femmes et 76 hommes âgés entre 31 et 90 ans (âge moyen 68 ans), présentant majoritairement un diabète de type 2 (119 diabétiques de type 2 (79%), contre 16 de type 1 (11%) et 15 autres (10%). Sur ces 150 personnes, 38 (25%) se savaient diabétiques depuis moins de 5 ans alors que 53 (35%) étaient diagnostiquées depuis 5 à 10 ans et 54 (36%) depuis plus de 10 ans ; 4% n'ont pas répondu à cette question (cf. Tableau 1).

¹ Sur les 147 Vaudois, 81 (55%) résidaient sur la région lausannoise, 23 sur l'Ouest vaudois (16%), 28 sur le Nord (19%) et 13 (9%) sur l'Est du canton.

Tableau 1 Descriptif des patients dépistés

Âge	moyenne	68.0
	écart-type	11.2
	minimum	31
	maximum	90
Sexe	Femmes	74
	Hommes	76
Diabète	Type 2	119
	Type 1	16
	Autres	15
Durée du diabète	-5ans	38
	5-10 ans	53
	+ 10 ans	54

Tableau 2 Niveaux de risque et antécédents d'examens

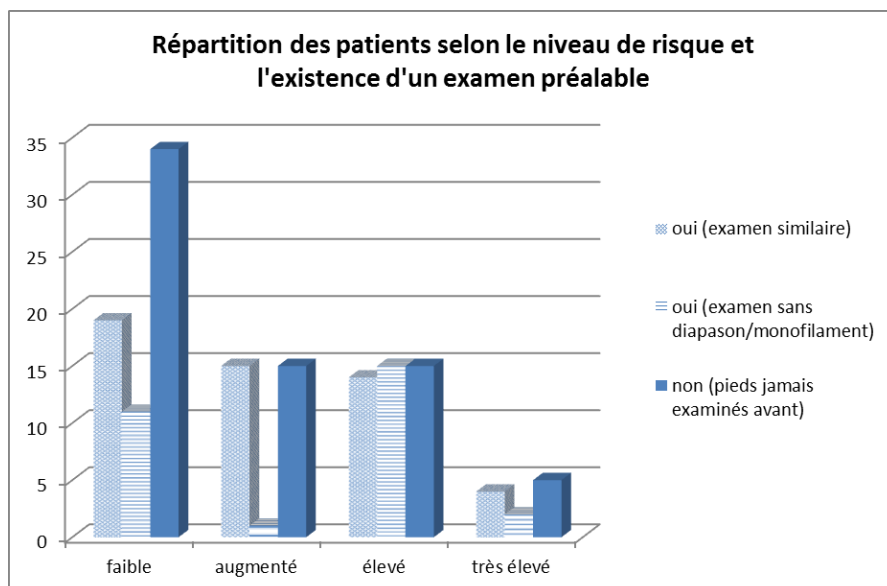
Vos pieds avaient-ils déjà été examinés?				
Niveau de risque	oui		non	Total général
	examen =	examen≠		
faible	19	11	34	64
augmenté	15	1	15	31
élevé	14	15	15	44
très élevé	4	2	5	11
Total	52	29	69	150

La campagne a permis de toucher le groupe cible puisque 69 personnes (46%) n'avaient jamais fait examiner leurs pieds par un professionnel de santé. De plus, sur les 81 examens rapportés, 29 (36%) n'avaient pas été pratiqués selon la méthode recommandée pour déterminer le risque de complications² (cf. Tableau 2, examen≠). Les patients qui avaient déjà eu les pieds examinés rapportent dans 58 cas (39%) que cela a été fait par leur médecin traitant, dans 22 cas par un autre médecin (généralement le diabétologue), dans 22 cas par un-e podologue et dans 10 cas par un-e infirmier-ère ou autre professionnel de santé (plusieurs réponses possibles).

Les 150 examens ont permis de déterminer que 64 patients avaient un risque faible de complications du pied, 31 un risque augmenté, 44 un risque élevé et 11 un risque très élevé (cf. Tableau 2). Sur les 86 personnes (57%) qui ont révélé un risque augmenté à très élevé, 22 disent être diabétiques depuis moins de 5 ans. Cela pourrait faire suspecter un diagnostic tardif du diabète, car les complications se déclarent généralement après une dizaine d'années. Par ailleurs, 35 de ces 86 personnes (41%) n'avaient jamais eu d'examen des pieds auparavant – et 18 d'entre elles (21%) n'avaient pas eu d'examen selon la méthode recommandée pour déterminer le niveau de risque de complications (cf. graphique 1).

Chez les 86 personnes avec un risque augmenté à très élevé, 33 (38%) présentaient une neuropathie, 20 (23%) une artériopathie ou une suspicion d'artériopathie, 31 (36%) une neuropathie ET une artériopathie, 7 avaient des antécédents d'ulcération ou d'amputation au niveau du pied, 3 une insuffisance rénale terminale et/ou dialyse en cours et 2 avaient une ulcération présente.

² Evaluation de l'artériopathie (palpation poulx), de la neuropathie (monofilament et/ou diapason) et des antécédents (amputation, ulcération, insuffisance rénale, pied de Charcot)



Graphique 1

Quant aux suivis podologiques, 41 des patients dépistés (29%) ont rapporté en avoir un. Les podologues ont recommandé un tel suivi pour 102 des patients vus en dépistage (73%), majoritairement pour des soins de base (dans 91 cas, soit 89%) ou pour des mesures de prévention telles que savoir se contrôler et soigner les pieds (22 cas, soit 22%) - plusieurs réponses possibles à cette question.

Conclusion et recommandations

L'expérience vaudoise montre qu'une campagne de dépistage du pied diabétique est un moyen d'améliorer l'accès aux soins mais aussi aux informations permettant aux patients de prendre en main leur situation pour éviter les complications. Pour toucher le groupe cible (personnes diabétiques qui n'ont pas fait contrôler leurs pieds), il est nécessaire d'investir dans une communication large et diversifiée.

Il serait utile de réitérer une telle campagne à plus large échelle, voire reproduire ce modèle dans d'autres domaines pour prévenir d'autres complications telles que les atteintes aux yeux. Bien qu'on puisse faire l'hypothèse que la communication déployée autour de la campagne ait contribué à sensibiliser plus largement la population aux risques de complications, cette première expérience n'a pas investigué ces effets en particulier. Il pourrait être intéressant de les évaluer à l'occasion d'une prochaine campagne, de même que la satisfaction des patients concernant l'examen effectué et les informations reçues dans ce cadre.

Ce projet pilote a été rendu possible grâce à la contribution des podologues qui ont donné de leur temps pour les personnes diabétiques. Qu'ils en soient ici remerciés au nom du Programme cantonal Diabète.

Un très grand merci aux podologues suivants:

Mme Martine Blaser, Présidente de la Société Suisse des Podologues,
Mme Fleur Erbeia, responsable du site www.podologues.ch,
Mme Catalina Barbosa Neuhaus,
Mme Claire-Lise Boella,

Mme Sarah Bossert,
Mme Marie-Jeanne Brocard,
Mme Magali Buchillier,
Mme Sabine Cicurel Favrod,
Mme Francine Collet,
Mme Laetitia Combremont,
Mme Maud Dakkus,
Mme Francine De Pierri,
Mme Ninfa Delgado Gimenez,
Mme Maria Divorne,
Mme Susy Hänni,
Mme Véronique Kobel,
Mme Céline Lavanchy Stauber,
Mme Anne-Marie Nicole,
Mme Sylvie Nicolet,
M. Thibault Nouet,
Mme Séverine Oggiano,
Mme Malika Ouaoua,
Mme Martine Paschoud,
Mme Julia Pierrehumbert,
Mme Juliane Pulzer Beauvers,
Mme Ariane Richard.

Annexes :

- Communiqué de presse
- Liste des documents et outils
- Revue de presse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'une campagne de dépistage gratuit réalisé par des podologues du canton de Vaud Diabétique ? Prenez vos pieds en main

Lausanne, le 3 novembre 2015 – Du 9 au 13 novembre, des podologues offrent un examen gratuit des pieds aux personnes diabétiques vaudoises pour dépister leur risque de complications et leur fournir des conseils adaptés.

Le diabète est une maladie chronique relativement fréquente qui concerne environ 40 000 Vaudois-e-s. Il peut entraîner diverses complications, notamment au niveau des pieds. Toutefois ces complications peuvent être évitées par une bonne prise en charge et des contrôles réguliers. Une étude effectuée auprès de patients diabétiques vaudois montre que le contrôle des pieds n'est pas pratiqué de manière systématique. En 2014, seuls 62% disent avoir fait examiner leurs pieds par un professionnel de santé. Dans nos pays, le diabète est la cause la plus fréquente d'amputations non traumatiques (c'est-à-dire non consécutives à un accident). La Société suisse d'endocrinologie et diabétologie recommande que chaque patient diabétique ait au moins un contrôle annuel de ses pieds (un suivi plus rapproché est recommandé lorsque le risque de complications augmente).

En marge de la Journée mondiale du diabète du 14 novembre, une **campagne de dépistage gratuit** du risque de complications du pied diabétique est organisée par la Société Suisse des Podologues et le Programme cantonal Diabète, en partenariat avec les Réseaux de santé et l'Association Vaudoise du Diabète.

Durant la semaine du **9 au 13 novembre 2015, des examens de dépistage** seront offerts gratuitement aux patients diabétiques par des podologues du canton de Vaud.

Pour participer, les patients prennent directement rendez-vous avec un podologue via le site www.podologues.ch. L'examen dure entre 20 et 30 minutes et permet d'évaluer le risque de complications. Il s'agit d'un dépistage et aucun soin n'est réalisé à cette occasion. A l'issue de l'examen, chaque participant reçoit une brochure lui fournissant des conseils individualisés pour prendre soin de ses pieds en fonction de son risque de complications. Le médecin traitant du patient reçoit également un rapport sur l'examen effectué.

Cette campagne vise à permettre à des patients qui n'en auraient pas eu l'occasion de pratiquer un contrôle des pieds, mais aussi de leur fournir les informations utiles pour les surveiller et en prendre soin au quotidien afin d'éviter au mieux les complications. De façon plus large, il s'agit aussi de sensibiliser les personnes diabétiques à l'importance d'effectuer des contrôles réguliers pour éviter autant que possible les complications du diabète.

Renseignements complémentaires: Dr Isabelle Hagon-Traub, Directrice du Programme cantonal Diabète, 079 796 35 42 ; Martine Blaser, Présidente de la Société Suisse des Podologues, 079 330 90 43

Liste des documents et outils

Ces documents et outils peuvent être commandés gratuitement auprès du PcD : programme.diabete@diabete-vaud.ch, tel 021 654 20 50.

- ✿ Recommandation pour la pratique clinique « Diagnostic précoce et prise en charge du pied diabétique », novembre 2012 (disponible sur www.recodiab.ch)
- ✿ Brochure « Le diabète et mes pieds » destinée aux patients diabétiques (<http://pcd.diabete-vaud.ch/professionnels/pied-diabetique/>)
- ✿ Checklist de la SSED « Prenez les pieds en main », novembre 2015 (disponible sur www.sgedssed.ch/home/recommandations_pratiques/)
- ✿ Document de synthèse et transmission (questionnaire au patient et rapport de l'examen au médecin)

Revue de presse / médias

- ✿ Agenda du d-journal, numéro 4, octobre 2015 Articles des 4 et 13 novembre dans le 24Heures
- ✿ Article du 4 novembre dans le journal La Région Nord Vaudois
- ✿ Annonce du 7 novembre dans le 24Heures
- ✿ Annonce du 4 novembre dans la Feuille d'avis de la Vallée de Joux
- ✿ Emission du 3 novembre 2015 sur Lausanne FM « Morax dans la radio »
- ✿ Emission du 5 novembre 2015 à 17h30 sur Radio Chablais
- ✿ Reportage du 11 novembre aux Actu de La Télé